

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.11.2016	8h27		DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 16.029
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement extraordinaire de 240'000'000 francs permettant un cautionnement simple pour l'Hôpital neuchâtelois nécessaire à ses investissements futurs		
Contenu :		
<p><b>Article 4, alinéa 1</b></p> <p><sup>1</sup>Le présent décret entre en vigueur lorsque le premier cautionnement sera accordé et pour autant que les conditions suivantes soient réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les emprunts consentis par l'Hôpital neuchâtelois servent à la réalisation des options stratégiques prévues dans le décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal), de ce jour.</li> <li>– Les commissions des finances et de la santé du Grand Conseil ont préavisé le cautionnement avant son octroi.</li> <li>– <u>(nouveau) Les investissements prévus sur le site de Pourtalès ne peuvent pas débiter tant que ceux du CTR dans les Montagnes neuchâtelaises n'ont pas été engagés.</u></li> </ul>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Martine Docourt Ducommun		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Baptiste Hurni		